

Vous allez avoir la **pose d'un filtre cave**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Le filtre cave est un dispositif métallique que l'on implante dans la veine cave.

Son rôle est de prévenir la migration vers les poumons de caillots formés dans les veines des membres inférieurs ou du petit bassin au cours d'une phlébite et qui sont responsables d'embolies pulmonaires.

Qu'est-ce qu'un filtre cave ?

Il s'agit d'un dispositif métallique de forme variable qui est implanté dans la veine cave inférieure pour filtrer le sang revenant des membres inférieurs vers le cœur et les poumons, en empruntant cette grosse veine. Ce filtre laisse passer le sang et retient les caillots qui se sont formés au-dessous de lui. Dans les filtres les plus couramment utilisés, des supports munis de crochets lui permettent de se fixer définitivement dans la paroi de la veine.

Pourquoi mettre en place un filtre ?

L'objectif est de prévenir, à tout prix, la migration vers les poumons de caillots formés dans les veines des membres inférieurs ou du petit bassin au cours d'une phlébite. Cette complication appelée embolie pulmonaire, n'est jamais bénigne et parfois mortelle. Elle est fréquente (50%) si la phlébite ne peut être traitée par les anticoagulants en raison d'une contre-indication, ou si ce traitement même bien fait se révèle insuffisant. Dans ces deux cas, la pose d'un filtre dont l'efficacité a été prouvée, devient nécessaire.

Le déroulement de l'examen

Dans le service de radiologie, vous allez être pris en charge par un personnel spécialisé qui va vous préparer mettant en place une perfusion et un électrocardiogramme.

Après désinfection cutanée et mise en place de tissus stériles, le médecin va piquer, sous anesthésie locale, la veine fémorale au niveau de l'aîne, ou la veine jugulaire au niveau du cou, de façon à introduire un cathéter (tuyau en plastique). Celui-ci est dirigé jusqu'à l'endroit choisi pour larguer le filtre dans la veine cave inférieure.

Ces manipulations indolores sont suivies par l'opérateur sur un écran de télévision. Elles peuvent parfois provoquer des palpitations transitoires si l'opérateur travaille au niveau du cou (veine jugulaire).

Pour repérer exactement le lieu de largage du filtre, le médecin injectera un produit iodé qui rend les vaisseaux visibles et donne une bouffée de chaleur de quelques secondes suivie parfois de nausées. Vous serez averti du moment de cette injection.

Une fois le filtre largué, un nouveau contrôle radiologique avec injection de produit iodé sera réalisé pour vérifier son bon positionnement. Le cathéter sera alors retiré et pour éviter tout saignement, une compression manuelle de l'orifice d'entrée sera effectuée pendant quelques minutes.

Quels sont les risques liés à cette méthode ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les complications sont exceptionnelles dans la pose d'un filtre cave au regard du bénéfice attendu. Les complications liées au filtre peuvent être immédiates sous forme d'une ouverture incomplète ou d'une migration rétrograde, sans conséquence grave puisque le filtre demeure efficace. Elles peuvent être tardives sous forme d'une obstruction du filtre, peu fréquente, survenant plusieurs années après son implantation, pouvant entraîner des modifications de votre état clinique.

Quels sont les risques liés à l'injection ?

L'injection du produit iodé peut entraîner une réaction d'intolérance. Ces réactions sont plus fréquentes chez les patients ayant eu une injection mal tolérée d'un de ces produits ou ayant des antécédents allergiques. Elles sont généralement transitoires et sans gravité. Elles peuvent être plus sévères et se traduire par des troubles cardio-respiratoires, et nécessiter un traitement.

Les complications réellement graves sont rarissimes. Le risque de décès est de moins d'un cas sur 100 000.

Des accidents rénaux, également liés au produit iodé, sont notamment possibles chez certains sujets atteints de maladies fragilisant le rein (insuffisance rénale chronique, diabète, myélome, etc.).

Des modalités particulières seront observées pour les patients qui ont présenté de graves manifestations allergiques et pour ceux qui ont une fragilisation rénale. Ces patients doivent se signaler au moment de la prise du rendez-vous. De plus, les diabétiques prenant des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) doivent également le signaler car ce traitement doit être interrompu durant quelques jours.

Les complications locales sont le plus souvent bénignes sous forme d'hématome, de thrombose ou de fistule artério-veineuse au point de ponction pour lesquelles un recours à la réparation chirurgicale est exceptionnel.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen, vous devez absolument nous dire :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés Oui Non
(du nez par exemple) ?

prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? Oui Non

dans ce cas, il pourrait être nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps

Etes-vous allergique ?

à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? Oui Non
avez-vous mal toléré un examen radiologique ? Oui Non

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ? Oui Non

Etes-vous diabétique, et si oui prenez-vous des biguanides (Glucinan®, Glucophage®, Stagid®) ? Oui Non

Avez-vous une maladie fragilisant le rein ? Oui Non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? Oui Non

Messieurs, avez-vous des problèmes pour uriner (adénome prostatique) ? Oui Non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) les résultats des examens de laboratoire qui vous auraient été demandés
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

Vous devez être à jeun depuis 4 heures.

Après l'examen :

Au cours de votre hospitalisation, vous aurez un cliché radiologique de contrôle pour vérifier dans 24 ou 48 H que le filtre ne s'est pas déplacé.

De même, le point d'introduction du cathéter sera examiné pour s'assurer de la bonne cicatrisation.

Dès votre retour à la maison :

Après votre hospitalisation, vous devrez vous soumettre à une surveillance régulière de ce filtre dont l'implantation est définitive, selon un rythme déterminé par votre médecin traitant.

Si besoin, reprenez contact avec nous.

Appelez immédiatement votre médecin :

1/ Si vous commencez à saigner à l'endroit où le cathéter a été introduit (en cas de saignement, allongez vous et appuyez sur la zone du saignement ou faites appuyer par une personne de votre entourage).

2/ Si vous constatez un changement de couleur, de volume ou de température au niveau de la zone de ponction de l'artère

3/ Si vous avez des douleurs, une sensation de froid, une modification de la sensibilité, ou un changement de couleur du bras ou de la jambe concerné par la ponction artérielle.

4/ Si vous avez une boule qui persiste au niveau du point de ponction dans les semaines qui suivent l'examen.

5/ Si vous avez de la fièvre ou des frissons

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature



Service de Radiologie Cardiovasculaire
Hôpital Européen Georges Pompidou
20 rue Leblanc
75908 Paris Cedex 15
Secrétariat (Consultation) : 01.56.09.37.41

© Ces fiches sont la propriété de la SFR (Société Française de Radiologie). Tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays (Code de la propriété intellectuelle). Aucune diffusion par sponsoring n'est permise sans l'autorisation expresse de la SFR.